

# TRELI OBSERVATEUR

## Editorial

C'est le mois du budget ! Moment toujours délicat pour Trélissac. Quelques éléments d'information dans ce numéro. Celles qui sont publiques ..... et les autres.

### Les Echos des Commissions Municipales

#### Commission des Finances :

**C'est la période de la validation du compte administratif et de vote du budget. Pas de commission prévue comme d'habitude et surtout, pas d'information du public comme dans de nombreuses communes. Aurait-on des choses à cacher ?**

#### CCAS :

**Une aide-ménagère à domicile le week-end a été mise en place pour 3 personnes pour l'instant. Et une astreinte à 300€ par mois a été mise en place pour « suivre » cette activité. N'est ce pas un peu disproportionné ? Une voiture a été achetée sur ce budget pour soit disant aller rendre visite aux personnes âgées et aux aides ménagères. Est-ce réellement le cas ?**

#### Commission scolaire :

**La Mairie découvre qu'il faut des portails à Emile Zola pour enfin fermer l'école et qu'il faut mettre en conformité les jeux. Aux Romains, c'est la nécessité d'une porte anti-panique et la grande vétusté de l'électricité qui inquiète. Enfin, les besoins informatiques, ignorés jusque là vont être budgétés.**

### **RENDEZ-VOUS LE 11 MAI - 20H30**

Nous proposons de discuter avec tous les Trélissacois qui le désirent de l'avenir de la commune de Trélissac en matière d'urbanisme. Après la présentation du Plan Local de l'Habitat sur la CAP, nous échangerons avec vous sur les évolutions possibles et souhaitables : espaces verts, nouvelles zones urbanisées, logements sociaux, .....

Ce rendez-vous sera le premier d'une série de rencontres pour définir pour vous et par vous un programme pour la prochaine mandature.

### **Vous avez dit « commune vertueuse »**

Certaines communes ont été classées « vertueuses » au regard de leurs efforts dans la gestion communale. Elles ont en particulier décrété un moratoire sur les taux d'imposition.

Et Trélissac ? Lisez au dos. Et dire qu'on est en année pré-électorale !

### **Médiathèque encore, toujours plus !**

Non content d'avoir une médiathèque hors de prix pour une commune de notre taille, Monsieur le Maire va faire de Trélissac la seule commune de cette taille avec une « Conservatrice en chef ».

Et cerise sur le gâteau, elle a été embauchée un an avant l'ouverture. Un problème ? Le Maire nous dit que c'est normal !

Une idée, une remarque, une information à nous communiquer ...

Téléphonez au 05 53 07 07 09, nous sommes à votre écoute

Prochaine réunion de Trélissac-Avenir le 29 mars à 20h30 au Foyer Socio-Culturel.

Connectez-vous sur le blog de Jean-Louis Grégoire : <http://jlgregoire.canalblog.com/>

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 Février**

### Débat d'orientation budgétaire :

Comme la loi le prévoit le débat d'orientation budgétaire était à l'ordre du jour. Le Président de la Commission des Finances fait un rapport très positif de la situation financière de la commune (économies réalisées, autofinancement en nette amélioration,...) **sans aucun document chiffré à l'appui!**

Jean-Louis Grégoire a rappelé que **l'autofinancement était largement insuffisant** malgré les nombreuses renégociations de la dette menées ces dernières années (durée moyenne des emprunts portée de 13 à 25 ans, différé de remboursement du capital, ...). Il rappelle aussi les **fausses économies** : lors du vote du budget 2006, l'opposition avait souligné les hausses excessives des prévisions de charges de fonctionnement (+16 %). Aujourd'hui les "économies" correspondraient uniquement à des dépenses réelles inférieures aux prévisions et non pas aux dépenses de l'année antérieure ...

Malgré une situation soit disant meilleure, il est proposé une hausse des impôts par Monsieur le Maire et son équipe. Le groupe d'opposition demande de ne pratiquer cette hausse permettant de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

### Les tribunes du Stade :

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal lui donne "carte blanche" pour la réalisation du projet. Il demande en gros un chèque en blanc d'1,5 millions d'euros.

Arnaud LAJUGIE a rappelé l'urgence du dossier ; le cabinet d'architecte aurait du être désigné depuis longtemps. Il insiste sur les incohérences du dossier au plan technique et financier: pas de discussion avec les utilisateurs, pas de chiffrage du projet. Ce n'est pas parce qu'il faut inaugurer au printemps 2008 avant les élections qu'il faut faire n'importe quoi.

Après un débat vif, seule la décision de signer le contrat avec l'architecte est votée (Line CREPIN). Par contre, il est **demandé à Monsieur le Maire de présenter un projet chiffré avant l'engagement de l'appel d'offres.**

### **Médiathèque encore et toujours!**

Le géomètre se serait trompé!? Son assurance paiera ... Quoi? On ne sait pas vraiment. Il faut espérer que ce n'est pas pour cacher des coûts non prévus !!

### **Petits accords entre amis**

Après moults retards et tergiversations, la Mairie a acquis les terrains nécessaires à l'agrandissement des Ateliers Municipaux pour compenser le terrain laissé pour l'aire des gens du voyage : 3000 m<sup>2</sup> à 1€ le m<sup>2</sup> ! Qui dit mieux !

### **COLLECTIF DU CLAUD FARDEIX**

L'association a depuis le 16 février un nom CORICHACLAFAR, des statuts, un bureau et un blog : <http://corichaclafar.blogspot.fr>.

Leur action est légitime car les réalisations, en utilisant les limites de la loi, ne correspondent pas au projet. Sans parler des équipements publics : route, Péribus, éclairage public, entre autres.

### **Le nerf de la guerre**

Juste un petit rappel à ceux qui n'ont pas pu venir à la galette et renouveler ainsi leur cotisation. Vos cotisations permettent à l'association de vivre et de transmettre en autre cette lettre mensuelle.

Une idée, une remarque, une information à nous communiquer ...

Téléphonez au 05 53 07 07 09, nous sommes à votre écoute

Prochaine réunion de Trélissac-Avenir le 29 mars à 20h30 au Foyer Socio-Culturel.  
Connectez-vous sur le blog de Jean-Louis Grégoire : <http://jlgregoire.canalblog.com/>